

Compte Rendu réunion du Conseil municipal de LORLANGES
12/03/2013

FUSION EPCI

Suite à l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2012 sur les fusions des Communautés de Communes de Brioude et de Blesle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC LE BOURG ET VILLAGES

Changement des lampes fluo par des lampes Sodium afin de réduire notre consommation électrique, dossier retenu par le Syndicat Départemental d'Energie, dans le cadre du dispositif ADEME.

Montant de la dépense : 21 969.55 € HT. Participation de la Collectivité 8 123.25 €.

RYTHMES SCOLAIRES

Le décret prévoit un retour à la semaine scolaire de 4.5 jours à la rentrée scolaire 2013-2014. Le décret ouvre également la possibilité de décider de différer d'une année l'entrée d'application de la réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

AMORTISSEMENT TRAVAUX AMENAGEMENT DE LA LAGUNE

- Le Conseil Municipal décide d'amortir les travaux sur une durée de 30 ans.

SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal décide de déposer le dossier suivant :

- Aménagement de la Place de l'Eglise

Le montant estimatif des travaux s'élève à 25 588.00 HT